

SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre**
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 05 avril 2018

Camarades,

SUSPENSION DE L'ENSEMBLE DES MODALITES D' ACTIONS

La Fédération a de nouveau rencontré le Ministère du Transport hier soir. Cette rencontre a permis d'acter par écrit l'engagement par le Ministère de déposer un amendement technique dans le cadre de la Loi sur la Mobilité avec l'objectif du maintien du caractère impératif de la Convention Collective Nationale Unifiée dans les deux lois spécifiques, celles du 04 juillet 2008 et du 08 décembre 2015.

Une nouvelle rencontre avec le Ministère du Transport est programmée le 03 mai à 17 h pour rédiger l'amendement : sans attendre cette rencontre, la Fédération va proposer une rédaction au Ministère.

La modification des deux lois spécifiques aux Travailleurs Portuaires et Dockers garantissant le caractère impératif de la CCN unifiée (ciment social entre tous les ports) correspond à notre objectif revendicatif : le gouvernement a fini par accepter le principe.

**Par conséquent, nous suspendons l'intégralité
des modalités d'actions.**

Nous nous attacherons à rester très vigilants durant tout le processus législatif de la loi qui doit être promulguée avant la fin d'année.

Enfin, le Ministère s'est engagé à consulter la Fédération avant toute éventuelle initiative législative concernant le monde portuaire (fusions, régionalisation, modèle économique des ports,...) de façon à maintenir un climat social apaisé.

La Fédération profite de cette circulaire pour remercier les syndicats et les travailleurs qui par le respect de nos modalités d'actions et l'attachement indéfectible à la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. ont permis d'obtenir l'engagement écrit du Ministère.

C'est par nos valeurs d'unité, de solidarité de lutte et notre massive représentativité que nous pourrons dans un contexte politique très défavorable au monde du travail maintenir nos conquises sociales.

**Tous unis, solidaires et combattifs
au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.**